

LA PRÉSENCE INVISIBLE DES FEMMES FACE AU MONOPOLE MASCULIN AU SEIN D'UNE ÉGLISE CATHOLIQUE EN MUTATION

Clarisse Maryse MIMBUIH M'ELLA

École Normale Supérieure, CRAAL/GRALIFAH, Libreville

ORCID Id : 0009-0005-5594-5575

mimbuihclarisse@yahoo.fr

Résumé

Alors que l'Église catholique s'adapte lentement à certaines évolutions sociales, une réalité demeure inchangée : l'exclusion persistante des femmes des fonctions sacerdotales. Cette communication s'appuie sur une activité pédagogique menée avec des élèves autour du texte *El machismo en la Iglesia católica*, qui met en exergue l'absence des femmes parmi les prêtres et les officiants, bien que rien dans les textes sacrés ne l'interdise explicitement. L'évocation légendaire de la papesse Jeanne, qui aurait accédé à la papauté au IX^e siècle en se faisant passer pour un homme, illustre de manière symbolique cette invisibilisation historique.

À travers une approche à la fois critique, éducative et empirique, cette étude intègre une enquête par entretiens menée auprès de religieuses, de croyants et d'agents pastoraux, afin de recueillir leurs perceptions sur le sacerdoce des femmes dans l'Église. Les premiers résultats révèlent que si une majorité reconnaît la compétence spirituelle des femmes, beaucoup justifient leur exclusion par la tradition, la symbolique du Christ masculin ou encore la volonté des hommes à entretenir cette marginalisation.

Ainsi, cette intervention interroge les fondements théologiques, historiques et socioculturels qui soutiennent ce monopole masculin. Elle propose une réflexion sur la manière dont l'institution perpétue des rapports de pouvoir genrés, malgré une féminisation croissante des engagements ecclésiaux. Il s'agit enfin d'ouvrir un espace de dialogue sur les possibilités d'évolution vers une reconnaissance pleine et entière des femmes dans l'Église du XXI^e siècle.

Mots clés : Église catholique ; Femmes ; Invisibilisation ; Monopole masculin.

THE INVISIBLE PRESENCE OF WOMEN IN THE FACE OF MALE MONOPOLY WITHIN A CHANGING CATHOLIC CHURCH

Abstract

While the Catholic Church slowly adapts to certain social changes, one reality remains unchanged: the persistent exclusion of women from priestly functions. This presentation draws on a pedagogical activity conducted with students around the text *El machismo en la Iglesia católica*, which highlights the absence of women among priests and officiants, despite no explicit prohibition in sacred texts. The legendary account of Pope Joan, who allegedly rose to the papacy in the 9th century by disguising herself as a man, symbolically illustrates this historical invisibilization.

Through a critical, educational, and empirical approach, this study incorporates interviews with nuns, believers, and pastoral agents to gather their perceptions on women's priesthood in the Church. Preliminary findings reveal that while many acknowledge women's spiritual competence, their exclusion is often justified by tradition, the masculine symbolism of Christ, or the desire of men to maintain this marginalization.

This intervention thus questions the theological, historical, and sociocultural foundations of the male monopoly. It offers a reflection on how the institution perpetuates gendered power dynamics, despite the increasing feminization of ecclesial engagement. Ultimately, it seeks to open a space for dialogue on the possibilities of evolving toward full recognition of women within the Church of the 21st century.

Keywords: Catholic Church; Women; Invisibilization; Male Monopoly.

Introduction

Depuis ses origines, l'Église catholique se présente comme une institution universelle, porteuse d'un message d'égalité et de fraternité. Pourtant, derrière ce discours, persiste une réalité marquée par une profonde asymétrie entre hommes et femmes, particulièrement dans l'accès au ministère ordonné. Alors même que les femmes constituent une force vive dans la pastorale, la catéchèse et l'animation des communautés chrétiennes, leur présence demeure largement invisibilisée au sein des structures de décision et des fonctions sacramentelles. Comme le souligne le pape François dans son homélie du 8 mars 2018, « il est urgent que les femmes participent davantage à la prise de décision dans l'Église, pour une communauté plus authentiquement synodale ».

Cette problématique a suscité un large débat au sein des chercheurs et théologiens. Certains, comme Elisabeth Schüssler Fiorenza (1993), dénoncent une lecture patriarcale et historiciste des textes bibliques qui justifient l'exclusion des femmes du sacerdoce, plaidant pour une réévaluation à la lumière des valeurs d'égalité et de justice. D'autres chercheurs, tels que Massimo Faggioli (2017), analysent les tensions entre tradition et mutations contemporaines dans la gouvernance ecclésiale, mettant en lumière les résistances institutionnelles face aux demandes d'inclusion.

L'objectif de ce travail est donc d'analyser les fondements doctrinaux, historiques et institutionnels de l'exclusion des femmes du ministère ordonné dans l'Église catholique contemporaine, tout en mettant en avant les formes d'engagement féminin et les voix contestataires qui appellent à une réforme. Sa particularité réside dans son approche croisée : elle articule une lecture théologique critique avec une analyse sociologique des dynamiques de pouvoir et de reconnaissance symbolique.

Ce paradoxe est d'autant plus frappant que les réformes récentes initiées au sein de l'Église s'accompagnent d'un discours sur la modernisation et l'inclusion, sans pour autant remettre en cause le monopole masculin sur le sacerdoce. Les fondements doctrinaux, ancrés dans les Écritures, la tradition et le Magistère, continuent de justifier une exclusion dont les racines plongent dans l'histoire des premières communautés chrétiennes. Comme l'a écrit la Congrégation pour la Doctrine de la Foi dans la déclaration *Inter Insigniores* (1976) : « l'Église ne considère pas que la doctrine sur l'ordination des femmes est sujette à changement ».

De cette tension naît une problématique centrale : pourquoi, malgré leur engagement multiforme et leur reconnaissance symbolique, les femmes restent-elles exclues du ministère ordonné dans l'Église catholique contemporaine ? Cet article se propose d'analyser les fondements doctrinaux et historiques de cette exclusion, d'en examiner les manifestations actuelles, et d'explorer les voix contestataires qui s'élèvent à travers le monde. Il s'agira également d'interroger les enjeux éthiques, ecclésiaux et sociaux liés à cette invisibilisation, afin de dégager des perspectives d'évolution possibles dans une Église en mutation.

1. Cadre théorique et référentiel

Dans cet aparté, nous commencerons par justifier le choix de notre sujet, en soulignant sa pertinence dans le contexte actuel des débats sur l'égalité des sexes au sein des institutions religieuses. Nous poursuivrons en présentant les fondements doctrinaux qui régissent l'organisation de l'Église catholique, en particulier ceux qui concernent l'accès aux fonctions sacerdotales. Enfin, nous reviendrons sur la place qu'ont occupée les femmes dans l'histoire de l'Église, entre invisibilisation, engagement spirituel et figures marquantes souvent reléguées à l'arrière-plan.

1.1. Justification du choix du sujet

Le choix et la pertinence de ce sujet reposent sur plusieurs facteurs. Tout d'abord, il existe une réalité incontestable : l'absence de femmes prêtres dans l'Église catholique. En travaillant sur l'enseignement de l'espagnol au lycée avec des étudiants en Master d'espagnol, nous avons cherché à diversifier les thématiques abordées et à éviter les sujets classiques. C'est ainsi que nous nous sommes tournés vers *La Gaceta*, qui publie chaque jour des lettres d'auditeurs sur des sujets variés touchant à la société espagnole. Nous sommes tombés sur la lettre de Catalina Inés Lonac, intitulée « El machismo en la Iglesia católica » (Le machisme dans l'Église catholique), dans laquelle l'auteur remet en question le fait que le pape soit toujours un homme. Il affirme également que célébrer la messe et distribuer la communion ne devrait pas être réservé exclusivement aux hommes, d'autant plus que les religieuses suivent les mêmes études et prononcent les mêmes vœux que les religieux. L'auteur évoque ensuite l'histoire de la papesse Jeanne, qui aurait vécu au IX^e siècle. Selon la légende, elle se serait déguisée en homme pour accéder au trône pontifical et aurait exercé cette fonction pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'elle accouche en pleine cérémonie, révélant ainsi sa véritable identité. Si certains considèrent cette histoire comme une simple légende, de nombreux historiens soutiennent qu'elle pourrait être fondée. Fait intéressant : personne ne s'interroge sur l'essentiel, à savoir si son pontificat fut bénéfique ou non.

Malgré les discours sur les grands changements au sein de l'Église, l'auteur confie n'en avoir observé aucun de significatif. Il conclut en affirmant qu'il est temps de soulever cette question, tout en étant conscient qu'elle suscitera de nombreuses oppositions.

C'est la force de ce texte et la pertinence de son propos qui nous ont inspirée à participer au colloque intitulé *Sortir de l'ombre*. Ce fut pour nous une opportunité idéale d'aborder une thématique qui, à bien des égards, continue de hanter les esprits.

1.2 Fondements théologiques de l'exclusion des femmes

Bien que notre étude soit fondée sur des bases théoriques, nous avons tenu à interroger quelques religieuses afin de comprendre pourquoi elles ne pouvaient accéder, elles aussi, au sacerdoce. Elles nous ont confié que ce sont les hommes, au sein de l'institution catholique, qui s'opposent à leur ordination, sans qu'aucun texte ne l'interdise explicitement.

Pour justifier cette exclusion, les autorités ecclésiastiques s'appuient sur certaines références bibliques, notamment le choix des douze apôtres, souvent interprété comme un modèle normatif du sacerdoce. Des passages tels que 1 Corinthiens 14,34-35 « Que

les femmes se taisent dans les assemblées... » ou 1 Timothée 2,12 « Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de prendre autorité sur l'homme » sont fréquemment invoqués pour soutenir cette position.

Au-delà des textes bibliques, la Doctrine du Magistère est également mobilisée. En effet, le Catéchisme de l'Église catholique et plusieurs encycliques affirment que « l'ordination sacrée est réservée aux hommes ». Cette position a été réaffirmée avec force par Jean-Paul II, dans sa *Lettre apostolique Ordinatio Sacerdotalis* publiée en 1994, où il déclare : « L'Église n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale aux femmes, et cette position doit être définitivement tenue par tous les fidèles de l'Église. » Enfin, l'argument de la fidélité à la tradition sacrée est souvent avancé, au nom de la continuité doctrinale, même si cela implique de maintenir une exclusion qui interroge profondément les principes d'égalité et de justice.

Nous pensons en définitive que l'exclusion des femmes du sacerdoce ne repose ni sur une interdiction juridique explicite ni sur un fondement canonique incontestable, mais bien sur une interprétation historique et culturelle façonnée par des hommes, et non sur une nécessité théologique intrinsèque. Voyons s'il en a toujours été ainsi par le passé.

1.3 Historique de la place des femmes dans l'Église

L'histoire ecclésiale témoigne d'une forte présence féminine dans les premières communautés chrétiennes. Les femmes y jouaient un rôle actif et reconnu : elles étaient diaconesses, prophétesses, responsables de maison-église, et participaient pleinement à la vie spirituelle et communautaire. Comme le souligne S. Landrivon (2019), que les maisonnées ont été un point d'ancrage fort des premières communautés chrétiennes au sein desquelles les femmes semblent avoir joué un grand rôle. Cette implication, loin d'être marginale, était essentielle à la diffusion du message chrétien et à l'organisation des premières assemblées.

Cependant, avec l'institutionnalisation progressive de l'Église et sa structuration hiérarchique, on observe un net recul du rôle des femmes. Ce processus s'est accentué au fil des siècles, culminant au Moyen Âge avec une cléricatisation exclusivement masculine. Comme l'explique Jacques Le Goff (1977 :132), « au Moyen Âge se met véritablement en place l'élément fondamental de notre identité collective qu'est le christianisme », mais cette identité s'est construite sur une exclusion croissante des femmes des sphères liturgiques et décisionnelles.

L'accès aux fonctions sacerdotales devient alors l'apanage des hommes, consolidant un monopole masculin sur le sacerdoce et reléguant les femmes à des rôles subalternes ou invisibles. Le pape François lui-même reconnaissait cette tension historique lors de la messe du 21 mai 2018 à Sainte-Marthe, à l'occasion de la première célébration de la mémoire de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église : « L'Église est femme, elle est mère. Et pourtant, dans son organisation, elle a parfois trop ressemblé à une vieille bureaucratie masculine ».¹

Ce glissement historique ne repose pas sur une interdiction théologique explicite, mais sur une construction socio-religieuse qui a progressivement exclu les femmes. Il s'agit donc moins d'une nécessité doctrinale que d'une interprétation patriarcale de la tradition,

¹https://www.vatican.va/content/francesco/fr/cotidie/2018/documents/papa-francesco-cotidie_20180521_eglise-femme-et-mere.html.



érigée en norme au fil du temps. L'invisibilisation amorcée au fil des siècles reste toujours en vigueur.

2. Les formes d'invisibilisation contemporaines

Cette discrimination genrée au sein de l'Église catholique se manifeste de manière tangible, non seulement par l'exclusion systématique des femmes des sphères de pouvoir et des ministères ordonnés, mais aussi par le mépris souvent silencieux du travail considérable qu'elles accomplissent.

2.1 Limitation factuelle aux hautes prérogatives

Comme nous le disions plus haut, les empreintes de la société patriarcale sont encore palpables au sein de l'Église catholique. Cela se manifeste notamment par l'interdiction faite aux femmes d'accéder au sacerdoce et aux ministères ordonnés. Cette exclusion, loin d'être purement doctrinale, reflète une vision du monde où le pouvoir spirituel reste associé à la masculinité. Le théologien H. Küng (2005) dénonçait déjà cette posture en affirmant que « L'Église ne peut continuer à exclure les femmes sans perdre sa crédibilité ».

En parallèle, l'accès aux postes décisionnels dans les congrégations, les curies, les évêchés demeure extrêmement limité pour les femmes. Elles sont souvent cantonnées à des rôles subalternes, malgré leur engagement massif dans les œuvres pastorales et sociales. Le pape François lui-même reconnaît cette injustice dans son intention de prière pour le mois d'octobre 2020, « Nous devons créer davantage d'espaces pour une présence féminine plus incisive dans l'Église ».²

Ce contraste est d'autant plus frappant lorsqu'on observe certaines obédiences protestantes, notamment les « églises de réveil », où les femmes sont ordonnées pasteures, voire évêques. Ces communautés, bien que minoritaires et controversées restent très ouvertes, montrent qu'une autre voie est possible, où la vocation ne dépend pas du genre mais de l'appel spirituel. Comme le souligne E. Schüssler Fiorenza (1983 :7) « L'exclusion des femmes du ministère est une construction sociale, non une exigence divine ». Cette exclusion n'est pas le seul facteur, le manque de reconnaissance constitue une forme subtile mais réelle d'invisibilisation.

2.2 Fonctions exercées et reconnaissance symbolique

Il est vrai que l'exclusion des femmes à certains niveaux de la hiérarchie ecclésiale est notable, cependant, cela ne doit pas faire oublier l'importance de leur engagement dans de nombreux domaines pastoraux. En effet, religieuses, théologiennes, catéchistes, bénévoles accomplissent un travail essentiel dans la catéchèse, l'animation pastorale et l'accompagnement au sein des aumôneries, des hôpitaux, des écoles, et bien d'autres lieux d'engagement social et spirituel. Ce travail, souvent qualifié de « *ministères laïcs* » ou « *services ecclésiaux* », contribue profondément à la vitalité des communautés chrétiennes malgré son invisibilisation institutionnelle (Aquilina, 2015). De fait, cette invisibilisation est symptomatique d'une hiérarchie ecclésiale qui valorise avant tout le ministère ordonné, monopole masculin, au détriment des fonctions pastorales exercées

² Vatican News, octobre 2020.

majoritairement par des femmes. Comme le souligne la théologienne R. Radford Ruether (1983 : 75), « bien que les femmes soient le véritable cœur battant de l'activité pastorale, leur contribution reste marginalisée et peu reconnue dans les structures officielles de l'Église ».

Cette situation engendre un paradoxe où la « force vive » féminine dans la pastorale est quasiment « tapis dans l'ombre », ne bénéficiant d'aucune reconnaissance institutionnelle à la hauteur de leur engagement. De surcroît, certains travaux ont mis en évidence les répercussions de cette invisibilisation, notamment sur la motivation et la visibilité des femmes dans l'Église. Selon R. Maura (2014), le manque de reconnaissance peut engendrer un sentiment d'exclusion et limiter les possibilités de participation effective au gouvernement ecclésial. I. Alonso cité par C. Serreau (2001) n'a-t-elle pas dit que le travail des femmes n'est pas un cadeau pour les femmes, c'est un cadeau pour la société? Une telle posture ne fait que renforcer la détermination des femmes catholiques à réclamer leur juste place au sein de l'Église.

3. Voix féminines et témoignages

Les luttes de genre au sein de l'Église catholique se manifestent de multiples façons, à la fois par des actions pacifiques et par des revendications concrètes fondées sur des faits vécus.

3.1 Revendications individuelles et collectives

L'Alliance internationale Jeanne d'Arc, fondée à Londres en 1911 sous le nom de *Catholic Women's Suffrage Society*, est l'une des premières organisations féminines catholiques à revendiquer la parité juridique des femmes dans l'Église catholique romaine. Elle fut la seule à porter cette revendication de manière structurée pendant le Concile Vatican II. Q-M Pelzer (1977). Son combat s'inscrivait dans une dynamique plus large de reconnaissance des droits civiques et religieux des femmes.

Cependant, les questions relatives à l'ordination des femmes furent formulées pour la première fois « officiellement et publiquement au début des années 1960 », comme le souligne la théologienne I. Raming.³ En 1962, G. Heintzelmann, juriste et militante suisse pour le droit de vote des femmes, adressa au pape Jean XXIII une requête circonstanciée intitulée *Femme et Concile – Espoir et Attente*, demandant l'accès des femmes à la prêtrise et l'égalité des sexes dans l'Église. Ce geste pionnier ouvrit la voie à une mobilisation internationale.

Dans cet élan, plusieurs mouvements virent le jour parmi lesquelles :

- Catholic Women's Ordination (CWO), fondé au Royaume-Uni en 1993, milite pour l'ordination des femmes dans une Église renouvelée ;
- Katholische Frauengemeinschaft Deutschlands (KFD), fondée en 1928 en Allemagne sous le nom de *Zentralverband der katholischen Müttervereine*, adopta son nom actuel en 1968 et s'engage depuis pour les droits des femmes dans l'Église ;
- Women's Ordination Worldwide (WOW), créé en 1996 lors du premier Synode européen des femmes à Gmunden, en Autriche, fédère aujourd'hui des

³ Disponible sur <https://womenpriests.org/fr/articles-fr/raming07-naissance-et-developpement-du-mouvement-pour-lordination-des-femmes-dans-leglise-catholique-romaine-deurope/>.

organisations de plus de 14 pays pour promouvoir l'ordination féminine à l'échelle mondiale.

Ces mouvements ne se sont pas contentés de revendications théoriques : ils ont organisé des conférences internationales, des vigiles, des publications et des actions symboliques comme le *Pink Smoke* (fumée rose) au Vatican et bien d'autres concrétisations.

3.2 Résistances internes et manifestations

Les actions menées par les différentes associations mentionnées précédemment ont trouvé un écho tangible à travers plusieurs initiatives d'ordinations féminines, bien que controversées. Selon l'Agence de presse internationale catholique (APIC, 2005), Ludmila Javorová, fidèle catholique tchèque, a déclaré en 1995 avoir été ordonnée clandestinement en 1970 par l'évêque F-M. Davídek, dans un contexte de répression religieuse sous le régime communiste en Tchécoslovaquie. Plus récemment, en juin 2002, sept femmes ont été « ordonnées » prêtres sur le Danube, en Autriche, par Romolo Antonio Braschi, ancien prêtre catholique argentin excommunié. Cette mouvance s'est poursuivie le 2 juillet 2005, où Geneviève Beney a été ordonnée à Lyon, sur le fleuve Rhône, par deux de ces femmes. Cristina Mayer-Lumetzberger (Autriche) et Gisela Forster (Allemagne), figures de proue de ce mouvement, ont elles-mêmes été « ordonnées évêques » par le même Braschi⁴, renforçant ainsi la symbolique de leur engagement.

Cependant, ces ordinations demeurent sans reconnaissance officielle. Elles sont réalisées par des dissidents eux-mêmes excommuniés, et les femmes concernées subissent le même sort. Tant que les autorités ecclésiastiques ne reconnaîtront pas ces actes, ils resteront marginaux, bien qu'ils constituent des signaux forts d'un désir de réforme.

Malgré le rejet institutionnel, les femmes engagées dans cette lutte ne renoncent pas. Lors du conclave de la récente élection papale en mai 2025, des militantes de la *WOW* ont brandi des fumigènes roses à proximité du Vatican, dans le cadre du mouvement *Pink Smoke*, pour exprimer leur aspiration à voir une femme accéder un jour au pontificat.

Images 1 et 2 : Mouvement *Pink Smoke*, conclave papal de mai 2025



Source : <https://www.womensordination.org/pink-smoke-rises-in-rome-2025/>

⁴ Lui-même ordonné évêque par deux prélats d'églises indépendantes.

Cette action, bien que rapidement réprimée par les forces de l'ordre, témoigne d'une volonté persistante de faire entendre une voix féminine dans l'histoire contemporaine de l'Église. Ce rêve, encore lointain, continue néanmoins de nourrir l'espoir d'un changement profond dans les structures ecclésiales.

4. Débats et perspectives conclusives

Le débat sur les discriminations de genre au sein de l'Église catholique reste profondément polarisé, notamment en raison de la position rigide adoptée par une partie du clergé masculin. Pour beaucoup, le fait que le Christ n'ait pas choisi de femmes parmi ses apôtres n'est pas un hasard, mais une décision théologique fondée sur un ordre divin. Dans son ouvrage *La donna e il Sacerdozio*, le père franciscain traditionaliste G. Concetti (1976), défend cette idée en affirmant que le Christ aurait pu choisir des femmes pour les élever à la dignité sacerdotale. S'il ne l'a pas fait, ce n'est point pour se conformer à une tradition humaine en vigueur dans son entourage, mais pour respecter l'ordre de la création et le plan de salut qui exigent tous deux la suprématie de l'homme. Cette interprétation théologique est partagée par d'autres figures ecclésiastiques. L'archevêque John Paul Foley, alors président du Conseil pontifical pour les communications sociales à Rome, déclarait qu'il était biologiquement impossible pour une femme d'être prêtre, tout comme il est impossible à un homme de concevoir un enfant. Selon lui, cette impossibilité naturelle serait une forme de compensation : puisque l'homme ne peut enfanter, il lui revient le rôle sacerdotal. Cette analogie, bien que controversée, renforce l'idée d'une irréversibilité de la non-ordination des femmes.

Fait notable, certaines femmes ont également soutenu cette position. L'écrivaine catholique Ida F. Görres (1975), connue pour ses réflexions sur la spiritualité et la vocation, estimait que la nature ambitieuse et parfois assoiffée de pouvoir de certaines femmes les rendait inadaptées au ministère sacerdotal. Pour elle, ce rôle revenait exclusivement à l'homme, seul symbole adéquat de l'époux qu'est le Christ, en raison de leur identité sexuelle commune. De son côté, la théologienne E. Gössmann affirmait en 1962 que les femmes sensées, ayant une juste compréhension de leur place dans le peuple de Dieu, n'auraient jamais l'idée qu'il leur manque quelque chose ou qu'elles se heurtent à une barrière parce qu'elles ne peuvent pas recevoir le sacrement de l'Ordre. Ces positions, bien qu'ancrées dans une tradition théologique et anthropologique spécifique, sont aujourd'hui remises en question par de nombreux fidèles et théologiens qui appellent à une relecture des textes sacrés à la lumière des évolutions sociales et des principes d'égalité. Le débat reste ouvert, oscillant entre fidélité à la tradition et désir de changement, même si le pape Jean Paul II a déclaré définitive l'exclusion des femmes au ministère ordonné.

Par ailleurs, la lutte des mouvements féminins pour une meilleure reconnaissance dans l'Église catholique a trouvé un écho partiel sous le pontificat du pape François. Sans remettre en cause l'interdiction de l'ordination sacerdotale des femmes, il a favorisé leur participation dans des fonctions non sacramentelles, notamment en ouvrant en 2021 les



ministères du lectorat⁵ et de l'acolytat⁶ aux femmes. Il a aussi créé deux commissions d'étude (2016 et 2020)⁷ sur le diaconat féminin, visant à éclairer le rôle historique des diaconesses et à réfléchir à une éventuelle reconnaissance contemporaine. Lors des Synodes de 2023-2024, la question a été débattue et le document final a reconnu les obstacles persistants, tout en appelant à poursuivre la réflexion. En outre, si l'accès au sacerdoce reste fermé, ces réformes traduisent une volonté d'inclure davantage les femmes dans la gouvernance ecclésiale et nourrissent l'espérance d'une Église plus représentative.

Conclusion

Le débat sur la place des femmes dans l'Église catholique révèle une tension persistante entre tradition, théologie et aspirations contemporaines à l'égalité. Nous avons vu que les arguments en faveur de l'exclusion sacerdotale des femmes reposent sur des interprétations doctrinales anciennes, souvent renforcées par des analogies biologiques ou des visions essentialistes du rôle féminin. Pourtant, cette posture est de plus en plus contestée, tant par des mouvements féminins que par des voix ecclésiales ouvertes à la réforme.

Ainsi, l'une des questions centrales qui se posaient était de savoir si l'invisibilité imposée ou la marginalisation des femmes dans l'accès au sacerdoce ordonné était le fruit d'une exclusion volontaire, ou si elle est parfois intériorisée par certaines femmes elles-mêmes, au nom d'une fidélité à une tradition ecclésiale profondément enracinée. À cela, bien que les femmes soient omniprésentes dans la vie pastorale leur reconnaissance demeure largement symbolique, sans réelle traduction institutionnelle.

Au vu de la posture masculine dominante observée dans les instances dirigeantes de l'Église catholique, il apparaît peu probable que les chrétiennes catholiques obtiennent leur ordination dans un avenir proche — à moins de changer d'obédience ou de rejoindre une branche chrétienne plus ouverte à l'ordination féminine, comme certaines Églises protestantes ou anglicanes. Il est vrai que face à cette impasse, le pontificat du pape François a esquissé des pistes d'ouverture : accès aux ministères non sacramentels, création de commissions sur le diaconat féminin, et encouragement au dialogue. Ces gestes, bien que limités, témoignent d'une volonté de réconcilier foi, tradition et justice de genre. Il est donc urgent de repenser les fondements théologiques et institutionnels de cette discrimination. L'Église, si elle veut rester fidèle à l'esprit de l'Évangile, doit reconnaître que l'égalité entre hommes et femmes n'est pas une menace pour sa mission, mais une promesse de renouveau. C'est dans cette reconnaissance que pourrait naître une Église plus inclusive, plus fidèle à la diversité de son peuple, et plus ouverte à l'avenir.

⁵ Proclamer les lectures bibliques.

⁶ Préparation de l'autel et la distribution de l'Eucharistie.

⁷ <https://www.francebleu.fr/infos/societe/eglise-catholique-le-pape-francois-laisse-en-suspens-la-question-de-l-ordination-des-femmes-en-tant-que-diacres-2683193>.

Quelques références bibliographiques

BEATTIE Tina M, 2004, *Le nouveau féminisme catholique : théologie et théorie*, London: Routledge, 382p.

FAGGIOLI Massimo, (2017). « *La papauté et la liturgie : l'Église catholique et le défi de la modernité* », dans *Journal of Church and State*, volume 59, numéro 1, pp. 33–52.

LE GOFF Jacques, (1977), *Pour un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 432p.

KÜNG Hans, (2005), *La femme dans l'Église*, Saint-Légier, Éditions du Cerf 384p.

LANDRIVON Sylvaine, (2019), « Les femmes dans l'Évangile de Jean », *Le Monde de la Bible*. (En ligne), consulté le 28 juin 2025.

<https://www.mondedelabible.com/le-rol-des-femmes-dans-les-premieres-communaut-es-chretiennes/>.

Pape François, (2018), *Homélie*, Maison Sainte-Marthe, 8 mars 2018. Texte disponible dans les archives du Vatican, en particulier dans les interventions sur la synodalité et la participation des femmes dans l'Église.

<https://www.vatican.va/content/francesco/fr/homilies.html>, consulté le 25 juin 2025.

Pape François, *La joie de l'Évangile*, exhortation apostolique, 2013.

Pape Jean XXIII, 1963 *Pacem in Terris*. Vatican, En ligne, consulté le 25 juin 2025.

https://www.vatican.va/content/john-xxiii/fr/encyclicals/documents/hf_j-xxiii_enc_11041963_pacem.html

Pape Jean Paul II, (1994), *Lettre apostolique ordinatio sacerdotalis*, Saint Siège Vatican, 22 mai 1994. https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_letters/1994/documents/hf_jp-ii_apl_19940522_ordinatio-sacerdotalis.html.

PARMENTIER Élisabeth, (2022), *Femmes et hommes dans l'Église. Quelle place, quels ministères?*, Éditions Olivétan, 160p.

PELLETIER Anne-Marie, (2011), *Le féminin et l'Église : paradoxes et promesses*, Éditions Parole et Silence, 176p.

PELZER Anne-Marie, (1977), « L'Alliance Jeanne d'Arc, in *Women priest*, (En ligne), consulté le 12 juin 2025). <https://womenpriests.org/alliance-internationale-jeanne-darc-pelzer/>.

RADFORD RUETHER Rosemary, (1983), *Sexism and God-Talk: Toward a Feminist Theology*, Beacon Press.



RAMING Ida, (2000), « Approches Féministes de l'Histoire et de la Religion », In *Wijngaardes Institute for catholic research : Naissance et développement du mouvement pour l'ordination des femmes dans l'Eglise catholique romaine d'Europe*, Editions Angela Berlis & Charlotte Methuen (Annuaire de l'Asociation Européenne des Femmes pour recherche théologique 8), Leuven, pp. 225-240.

<https://womenpriests.org/fr/articles-fr/raming07-naissance-et-developpement-du-mouvement-pour-lordination-des-femmes-dans-leglise-catholique-romaine-deurope/>

RYAN Maura, (2014), Gender and the Governance of the Church», in *Journal of Feminist Studies in Religion*, Vol. 30, No. 2, pp. 45-62.

SERREAU Coline, (2005), citation extraite d'une interview avec Isabelle Alonso, *Le Monde*, consulté le 5 mai 2025, <https://citations.ouest-france.fr/theme/travail-femme-18539/>.

SCHÜSSLER FIORENZA Elisabeth, (1983), *In Memory of Her: A Feminist Theological Reconstruction of Christian Origins*, Crossroad, 196p.

SCHÜSSLER FIORENZA Elisabeth, (1994), *In Memory of Her*, New York, Crossroad Publishing, 357p.